

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 25 (1916)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SCHWEIZER HOTEL-REVUE

REVUE SUISSE DES HOTELS



Fünfundzwanzigster Jahrgang
Erscheint jeden Samstag
Organ und Eigentum des
Schweizer Hotelier-Vereins

Vingt-cinquième Année
Paraît tous les Samedis
Organe et Propriété de la
Société Suisse des Hôtelières

Die Vereinsmitglieder erhalten das Blatt gratis. Les Sociétaires reçoivent l'organe gratuitement.
Alleinige Inseraten-Aufnahme: RUDOLF MOSSE, Annoncen-Expedition, Zürich und Basel. Les annonces sont seules reçues par RUDOLF MOSSE, Agence de publicité, Zurich et Bâle.
Seule concessionnaire du service de publicité suisse et étranger de la Société Suisse des Hôtelières.
PRIX DES ANNONCES: La petite ligne 30 cts., annonces de l'étranger 40 cts.; réclames de 1.25, réclames de l'étranger fr. 1.50.
SUISSE: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 6.—, 3 mois fr. 3.50, 2 mois fr. 2.50, 1 mois fr. 1.25. ÉTRANGER (trais de port compris): 12 mois fr. 15.—, 6 mois fr. 8.50, 3 mois fr. 4.50, 2 mois fr. 3.20, 1 mois fr. 1.60.
ABONNEMENT: SCHWEIZ: Jährl. Fr. 10.—, halbjährl. Fr. 5.—, vierteljährl. Fr. 3.50, 2 Monate Fr. 2.50, 1 Monat Fr. 1.25. AUSLAND (inkl. Portozuschlag): Jährl. Fr. 15.—, halbjährl. Fr. 8.50, vierteljährl. Fr. 4.50, 2 Monate Fr. 3.20, 1 Monat Fr. 1.60.
Postcheck- & Giro-Konto No. V, 85 • Redaktion und Expedition: St. Jakobstrasse No. 11, Basel. • TÉLÉPHONE No. 2406. • Rédaction et Administration: St. Jakobstrasse No. 11, Bâle. • Compte de chèques postaux No. V, 85 • Verantwortlich für Redaktion und Herausgabe: E. Stigeler, Basel. • Druck: Schweizerische Verlags-Druckerei G. Böhm, Basel.

Schweizer Hotelier-Verein.
Neujahr 1916
Allen unseren werten Mitgliedern
entbieten wir
Zum Jahreswechsel
die herzlichsten Glückwünsche
in der Hoffnung, dass das neue Jahr
dem Vereine fruchtbringend sein möge.
Für den Vorstand
Der Präsident: Dr. O. Töndury.

Société Suisse des Hôtelières.
Nouvel-An 1916
Nous prions nos Sociétaires d'agréer
Nos meilleurs
Vœux et Souhaits de
Bonne Année
en exprimant l'espoir que la prospérité
de notre Société ne fera que continuer
à l'avenir. Pour le Comité:
Le Président: Dr. O. Töndury.

Unsern verehrlichen Lesern und Mit-
arbeitern
Herzliche Glückwünsche
zum neuen Jahr!
Redaktion und Expedition
der Schweizer Hotel-Revue.
A tous nos honorables lecteurs et
collaborateurs
Nos meilleurs Souhaits
de Bonne Année!
Rédaction et Administration
de la Revue Suisse des Hôtels.

A nos Sociétaires.
Nous avons le vif regret de vous faire
part de la perte douloureuse que vient
de faire notre Société en la personne de
Monsieur Rod. Baumann
membre personnel, à Genève,
décédé le 26 Décembre.
En vous donnant connaissance de ce
qui précède, nous vous prions de con-
server un souvenir bienveillant de notre
défunt collègue.
Au nom du Comité:
Le président:
Dr. O. Töndury.

AVIS
Kochkurse der Hotelfachschule
des
Schweizer Hotelier-Vereins
in Cour-Lausanne.
Am 15. Januar 1916 beginnt ein neuer
Kochkurs
mit 4monatiger Dauer, für Damen und Herren.
Auskünfte und Unterrichtsplan durch die
Direktion der Hotel-Fachschule
in Cour-Lausanne.

Cours de cuisine de l'Ecole professionnelle
de la
Société Suisse des Hôtelières
à Cour-Lausanne.
Le 15 Janvier 1916 commencera un nouveau
Cours de cuisine
d'une durée de quatre mois pour dames et
messieurs.
Pour renseignements et plan d'enseigne-
ment s'adresser à la
Direction de
l'Ecole Hôtelière à Cour-Lausanne.

Neujahrsglückwünsche.
Seit Jahren hat sich unter unsern Mitglie-
dern die praktische Sitte eingebürgert, sich
durch Leistung eines freiwilligen Beitrages an
die Fachliche Fortbildungsschule von den
zeremoniellen Neujahrsglückwünschen zu ent-
binden. Da diese Gaben dem **Tschumi-Fonds**
zur **Erhaltung und Förderung der Fachschule**
zuzufliessen, laden wir unsere Herren Kollegen
ein, einen beliebigen grossen oder kleinen Betrag
zu gunsten dieses Fonds an die Redaktion der
«Hotel-Revue» (Post-Scheckkonto No. V. 85)
in Basel einzusenden.
Die Spender, deren Namen im Organ ver-
öffentlicht werden, betrachten sich dank ihrer
Gabe von der Versendung von Neujahrsglück-
wunschkarten entbunden.
Chur, den 1. Dezember 1915.
Schweizer Hotelier-Verein,
Der Präsident: Dr O. Töndury.

Souhaits de Nouvelle-Année.
Depuis des années nos Sociétaires se sont
accoutumés à se libérer de l'usage cérémo-
nieux des félicitations du Jour de l'An moyen-
nant le versement volontaire d'un montant
quelconque à l'Ecole professionnelle. Ces dons
seront versés au **Fonds Tschumi pour le main-
tien et le développement de l'Ecole profes-
sionnelle** et nous croyons devoir inviter nos chers
Collègues à bien vouloir envoyer à la rédaction
de l'**Hotel-Revue** (Compte de Chèques postaux
No. V. 85) toute somme qu'il leur plaira d'offrir
en faveur de cette institution.
Les noms des donateurs seront publiés
dans l'organe et ces derniers peuvent, grâce
à leur subside, se regarder comme exonérés
de l'échange de cartes de félicitations à l'oc-
casion du renouvellement de l'année.
Coire, le 1er Décembre 1915.
Société Suisse des Hôtelières,
Le Président: Dr O. Töndury.

Bis zum 1. Dezember eingegangene Beträge:
Sommes versées jusqu'au 1er Décembre:
Mr. F. Balzari, Hôtel Métropole, Milan . Fr. 10.—
Vom 2.—9. Dez. eingegangene Beträge:
Sommes versées du 2 au 9 Décembre:
Hr. J. Bisenz, Dir., H. Margna, St. Moritz Fr. 5.—
Hr. A. Bohrer, City Hotel, Zürich 10.—
Hr. O. Hauser, H. Schweizerhof, Luzern 20.—
Hr. F. Kappenberger, H. Adler, Lugano 5.—
Hr. F. Kottmann, Schützen, Rheinfelden 15.—
Th. Witzig's Wwe. & Söhne, Bahn-
hofbuffet Winterthur 10.—
Vom 10.—16. Dez. eingegangene Beträge:
Sommes versées du 10 au 16 Décembre:
Hr. Fr. Brunner, Dir., H. Halm, Konstanz Fr. 10.—
Hr. F. Eggmann, Dir., Bellevue Palace,
Bern 10.—
Mr. J. Freudweiler, Grand Hôtel,
Villars s'Olon 10.—
Hr. G. Hochstrasser, Hotel Aarhof, Olten 10.—
Hr. J. Hold, Hotel Continental, Basel 10.—
Hr. R. Mader, Hotel Wallhalla, St. Gallen 15.—
Hr. C. Manz, Carlton Hotel, St. Moritz 5.—
Hr. A. Reber, H. Reber au Lac, Locarno 10.—
Hr. Dr. Jur. O. Töndury-Pedotti, Kurhaus
Tarasp 20.—

Vom 17.—23. Dez. eingegangene Beträge:
Sommes versées du 17 au 23 Décembre:
Tit. A.-G. Grand Hotel National, Luzern . Fr. 20.—
Mr. A. Ahlburg, Dir., Grand Hôtel et des
Alpes, Territet 20.—
Hr. Ad. Angst, Dir., Schweizerhof-Châ-
teau St. Moritz-Dorf 5.—
Hr. Casp. Badrutt, Hotel Caspar Badrutt,
St. Moritz-Dorf 10.—
MM. Balli & Cie., Grand Hôtel, Locarno 20.—
Hr. H. R. Baumann, Hotel Moderne, Bern 5.—
Hr. Ed. Bezzola, Dir., Kur- und Seebad-
anstalt, Waldhaus-Elms 10.—
Hr. Ch. Binggeli, Dir., Kurhaus Tarasp 10.—
Hr. A. Bon, Delegierter, Suvretta-Haus,
St. Moritz-Dorf 10.—
Hoirs H. Bundt, H. Continental, Lausanne 10.—
Mr. J. Coral, Dir., Hôtel des trois Cou-
ronnes, Vevey 10.—
Hr. J. V. Lutschy Jr., Hotel Krone, Rhein-
felden 10.—
Hr. L. Gredig, H. Kronenhof, Pontresina 20.—
Hr. C. G. Helbling, Belvoir Park, Zürich 10.—
Hr. G. Hornbacher's Erben, Engadiner-
hof, St. Moritz-Bad 5.—
Hr. J. Hüster, Hotel Gütsch, Luzern 10.—
Hr. A. Imer-Wyder, Parkhotel Favorite,
Bern 10.—
Hr. K. Jlli, Kurhaus Weissenstein 5.—
Hr. Kraft Söhne, Hotel Bernerhof, Bern 20.—
Hr. G. Maizet-Hertenstein, Parkhotel Bern-
erhof, Basel 5.—
Hr. Ernst Manz, Hotel Gotthard, Zürich 20.—
Hr. W. Michel, Dir., Hôtel des Bergues,
Genève 10.—
Hr. J. Müller-Oberrauch, Hotel Excelsior,
Arosa 5.—
Hr. J. Romer, Kronenhalle, Zürich 5.—
Mr. G. Roth, Hôtel Belvédère, Chesières 5.—
Mr. P. Schlenker, Hôtel Victoria, Genève 10.—
HH. Schmetzer & Scheidegger, Schweizer-
hof, Bern 15.—
Hr. C. Schobel, Hotel Post, Bern 5.—
HH. Gebr. Seiler, Kurhaus, Kl. Scheidegg 10.—
Mr. A. Sorges, Schweizerhof, Bellinzona 10.—
Mr. H. Sierlin, Dir., Caux Palace, Caux 10.—
Hr. C. Troxler, Hôtel des Alpes, Luzern 5.—

Vom 24.—30. Dez. eingegangene Beträge:
Sommes versées du 24 au 30 Décembre:
Mr. A. R. Armleder, Richemond, Genève . Fr. 10.—
Frl. B. u. O. von Arx, Victoria, Oberhofen 5.—
HH. A. Bon A.-G., Parkhotel & Vitznauer-
hof, Vitznau, und Hotel Rigi-First 20.—
HH. Gebr. Cattani, Grand Hotel, Kurhaus
Tillis u. Hotel Engel, Engelberg 20.—
Hr. T. Daetschler, Hotel Bar, Arbon 5.—
Hr. J. M. Daetsch sen., Salinenhotel,
Rheinfelden 20.—
Hr. W. Doepfner, Grand Hotel & St.Gott-
hard, Luzern 10.—
Mr. Otto Egli, Dir., Beau-Rivage Palace,
Ouchy 20.—
Mr. V. Ernens, Hôtel de Russie, Genève 10.—
Hr. C. Flück-Steiner, Basel 20.—
Mr. R. Frank-Bucher, Dir., Grand E & Pa-
lace Hotel, Lugano 10.—
Mr. A. Frey-Martin, Dir., Grand Hôtel de
Clarens 10.—
Hr. N. Galden sen., Hotel Schwert, Zürich 5.—
Hr. S. H. Gottlieb, Dir., Savoy Hotel-Baur
en Ville, Zürich 20.—
Hr. J. Hobi, Dir., Hôtel Métropole, Luzern 10.—
Hr. K. Höhn, Dir., Glarnerhof, Glarus 5.—
Mr. E. Hüni, Dir., Hôtel Métropole &
Geneva Palace, Genève 10.—
Hr. Rob. Lips, H. Monopol, St. Moritz-Dorf 5.—
Hr. J. Matti, Interlaken 10.—
HH. Mennel & Sperl, Hotel Bristol, Bern 10.—
Mr. D. Monnet, Dir., Grand Hôtel, Caux 10.—
Mr. E. Moser, Dir., Palace, Montreux 10.—
Mr. L. Müller, Carlton Hotel, Ouchy 5.—
Hr. P. Oesch, Dir., Regina Hotel Jungfrau-
blick, Interlaken 10.—
Hr. Ch. Piosl, Buffet S. B. B., Basel 10.—
Hr. Thos. Plattner, Kurhotel Esplanade,
Locarno 10.—
Hr. E. Rohr, Dir., Alpenhotel Bööle bei
Dornbirn (Vorarlberg), Kr. 5.— = 3.50
Hr. C. Rueck, Direktor, Grand Hotel
St. Moritz-Dorf 10.—
Mr. J. A. Schmidt, Dir. général, Lausanne
Palace & Richemond, Lausanne 20.—

Hotel-Restaurant
Ausführung
 Amerikanisches System Frisch.
 Lehre amerikanische Buchführung nach dem bewährten System durch Unterrichtstabelle. Hunderte von Anerkennungsdiplomen. Garantie für den Erfolg. Verlangen Sie Gratisprospekt. Prima Referenzen. Rechte auch selbst in Hotels und Restaurants Buchführung ein. Ordre verschickte Bücher. Gehe auch nach auswärts.
Alle Geschäftsbücher für Hotels auf Lager.
H. Frisch, Zürich I
 Bücherexperte (134)

Eine im Hotel- und Wirtschaftswesen durchaus erfahrene
Dame (632)
 die schon verschiedene Geschäfte mit bestem Erfolg auf eigene Rechnung geleitet, kautionsfähig, sucht Engagement auf die Sommersaison 1916 als
Directrice- Gerantin
 oder sonstigen Vertrauensposten. Offerten unter Chiffre Z. N. 5842 an die Annoncen-Exped. Rudolf Mosse, Zürich, Limmatquai 34.

Verkauf event. Verpachtung
 des
Grand Hotel Victoria & Kuranstalt
 in Beatenberg
 Haus I. Ranges, in zentraler und schönster Lage Beatenbergs, 220 Betten, gedeckte Verbindung mit der Kuranstalt, 2 Tennis, Wald, Quellen. Schattige Terrassen. Park. Grosse Ländereien und Dependancen. Das Ganze sehr geeignet als Sanatorium. Näheres durch den Besitzer Fräd. Weber, Hotel de la Paix, Genf.
 (653)

Hotel-Prospekte
 Schweiz. Verlags-Druckerei G. Böhm
 Telephon 2511 · Basel · Leonhardstrasse 10

Dr. Krayenbühls Nervenheilanstalt „Friedheim“
 Zihlschlacht (Schweiz), Eisenbahnstation Amriswil, für Nerven- u. Gemütskranke, Entwöhnungskuren (Alkohol, Morphinum, Kokaïn usw.) * Gegründet 1891. * Sorgfältige Pflege. Hausarzt: Dr. Wannier. Mfg. (Zih 21628 g) Chafarzt: Dr. Krayenbühl.

Internationales Institut für das Hotelbildungswesen in Düsseldorf
 Dauer des Studiums: 4 Semester
 Neuaufnahme der Studierenden: Mitte April.
 Auch Frauen sind zum Studium berechtigt.
 Vorlesungsverzeichnisse durch das Städt. Schulamt.
 Der Oberbürgermeister.

Zu verkaufen
Park-Hotel Gunten
 am Thunersee. (661)
 Modernes Haus mit 100 Betten, in prächtiger Lage am See. Reflektanten wollen sich melden an das Notariatsbureau Boss, Thun.

Kleine Anzeigen
 d. h. Anzeigen, die das tägliche Leben betreffen, wie: Kauf und Verkauf, Pacht, Miete, Personal, Kapitalgeschäfte und angebote erfolgen nur dann
große Wirkung
 wenn sie sachgemäß abgefasst und zweckentsprechend ausgearbeitet sind, wenn die Auswahl der zu benutzenden Zeitungen auf Grund sachmännlicher Erfahrung getroffen wird. Alle diese Bedingungen werden erfüllt ohne irgendwelche Preisverhöhung, ferner wird eine wesentliche Vereinfachung, Zeit- und Arbeitsersparnis erzielt durch Übertragung derartiger Aufträge an die
Annoncen-Expedition Rudolf Mosse
 Zürich, Limmatquai 34, Telephon 660
 Basel, Meisenhofstrasse 50, Telephon 2164

„FIDES“
 Revisoren
 Buchhaltungs- und Betriebsorganisations Liquidationen, Sanierungen
Treuhand-Vereinigung
 Zürich I, Bahnhofstrasse 69
Absolut unabhängiges Institut
 Vermögens-Verwaltungen
 Konstituierung von Aktien-Gesellschaften im In- und Auslande (92)
 Bildung u. Leitung von Syndikaten
 Beratung in Steuer- und Beteiligungs-Angelegenheiten

Man spart
Kosten, Zeit u. Arbeit
 durch Benützung unserer Annoncen-Expedition, selbst wenn es sich nur um ein Gelegenheits-Anzeige, ein Gesuch oder ein Angebot handelt, das in einer oder mehreren Zeitungen veröffentlicht werden soll.
Annoncen-Expedition Rudolf Mosse
 Zürich, Limmatquai 34, Telephon Nr. 660
 Basel, Meisenhofstrasse 50, Telephon Nr. 2164

A remettre à Lausanne, dans quartier bien situé,
Pension-famille
 de premier ordre et entièrement meublée. 30 chambres et tout le confort. (646)
 S'adr. à M. Eug. Fallot, gérant, Lausanne.

hygienische
 Bedarfsartikel und Gummlwaren in grosser Auswahl. (Probierproben zu 3.30 u. 5.50.) Preisliste mit 100 Abbild. gratis u. verschl. Sanitätsgeschäft P. Hülbscher (377) Seefeld 98, Zürich 8.

Das Telefon
 ist grossartig, aber nur wenn desinfiziert mit **NEROFORM**

Daily Mail
 CONTINENTAL EDITION
 Gives all the News Many Hours in Advance of any other English Journal circulating on the Continent
 Head Office: 36, Rue du Sentier, PARIS.

Gesucht
Hotel-Direktor
 jüngere, alleinstehende Kraft, für sehr gut arbeitendes Hotel (Jahresgeschäft) I. Ranges, in aufblühendem Höhenkurort Graubündens. Derselbe muss fähig sein, bei Abwesenheit des Besitzers das Haus auch nach aussen zu vertreten. Beteiligung mit einer Einlage von 10–20,000 Fr. erforderlich. Offerten mit zeitgemässen Ansprüchen, Photo und Referenzen erbeten unter Chiffre Z. N. 5987 an die Annoncen-Exped. Rudolf Mosse, Zürich, Limmatquai 34. (6)

Die Mitglieder des Schweizer Hotelier-Vereins
 sind gebeten, bei Deckung ihres Bedarfs die Inserenten der „SCHWEIZER HOTEL-REVUE“ zu berücksichtigen und sich bei allen Anfragen u. Bestellungen auf das Vereinsorgan zu beziehen.

SWISS CHAMPAGNE
 La plus ANCIENNE MAISON SUISSE
 Fondée en 1811. 2 Meuchlitz
BOUVIER FRÈRES
 EXPOSITION DE BERNE 1914
 MÉDAILLE D'OR
 avec félicitations du Jury (127)

Wer
 Beleuchtungs- oder Heizungsanlagen od. Closeteinrichtungen
 in Hotels, Pensionen, Kur-Anstalten oder Sanatorien besorgt, inseriert mit Erfolg in der in Basel erscheinenden
Schweizer Hotel-Revue
 : Offizielles Organ des Schweizer Hotelier-Vereins. :

Für ein grosses Sanatorium mit drei elektr. Aufzügen, 50–60 Motoren und vielerlei elektr. Einrichtungen und Maschinen wird per sofort ein
Maschinenmeister (659)
 gesucht, der instand ist, alle vorkommenden Arbeiten selbstständig zu erledigen, die Instandhaltung obiger Einrichtungen der Telephone, Klingelanlagen gewissenhaft zu übernehmen u. Reparaturen in jeder Beziehung einwandfrei besorgen kann. Geht. Offerten mit Zeugniskopien, Bild und Gehaltsansprüchen an
Sanatorium Bad Elster i. Sa.

KONKURS. Konkursamt Lugano.
II. Steigerungs-Anzeige.
 Konkursverfahren. (B. G. Art. 257 und 258.)
 Liquidation Nr. 7, 1915.
 Konkurs: August Forrer fr. Gio. Giacomo von Alt-St. Johann, wohnhaft in Lugano (Imperial Palace & Hotel de la Paix).
 Immobilien: Die in der ersten Steigerungsaussage aufgeführten Objekte, welche in dem dem Kantonalen Amtsblatt Nr. 89 vom 6. November 1915 beigegebenen Bulletin erschienen sind, nämlich:
 In der Gemeinde Lugano.

I.
 Viale S. Salvatore. Park und Gartenland. Grundbuch Nr. 22, 6763 m². Fr. 135,260.—
 I.d. Hotelgebäude, mit dazu gehöriger Einrichtung für Zentralheizung, elektr. und Gasbeleuchtung, Trinkwasser, Lift, Telephone etc., Nr. 1008, 693 m². 400,000.—
 I.d. Kleine Villa, als Portierhaus und Dépendance dienend, Nr. 1009, 33 m².
 I.d. Blumentreibhaus, Nr. 1010, 29 m². Total . . . 535,260.—
Hotelmobiliar.
 Mobiliar, Hausrat, Wäsche, Silberzeug, Kristall, Geschirr, vollständige Küchen-, Office-, Wasch- und Gläubertücher, Omnibus etc., laut Inventar vom 30. April 1915 (ausgenommen die nicht gepfändete Fahrhahe, laut Aufstellung vom 30. April 1915) 42,124.20
 Total . . . 577,384.20
 Schätzungswert Fr.
II.
 Möbel, Kellervorrat etc., laut Zusammenstellung der Gläubigermasse, wie im Inventaranhang vom 30. April 1915 spezifiziert 8,850.—
 Tag und Ort der I. Steigerung. 7. Dez. 1915. Kein Angebot.
 Tag und Ort der II. Steigerung. 15. Januar 1916, von vormittags 10 Uhr ab, im Lokal des Betreibungs- und Konkursamtes Lugano.
 Die Steigerungsbedingungen sind ab 4. Jan. 1916 erhältlich. Lugano, 8. Dezember 1915. (664)
 Im Auftrag des Konkursamtes: P. Lavini, Uff.

Hotel-Gesuch.
 Junges, im Hotelfach gründlich erfahrendes und bestempfohlenes Ehepaar, sucht gutgehendes Hotel-Restaurant in grösserer Stadt zu pachten, behufs späteren Kaufes. Hotel-direktion würde ebenfalls übernommen. Geht. Offerten unter Chiffre Q 7664 Y an die Schweiz. Annoncen-Exped. A. G. Haasenstein & Vogler, Bern. (658)

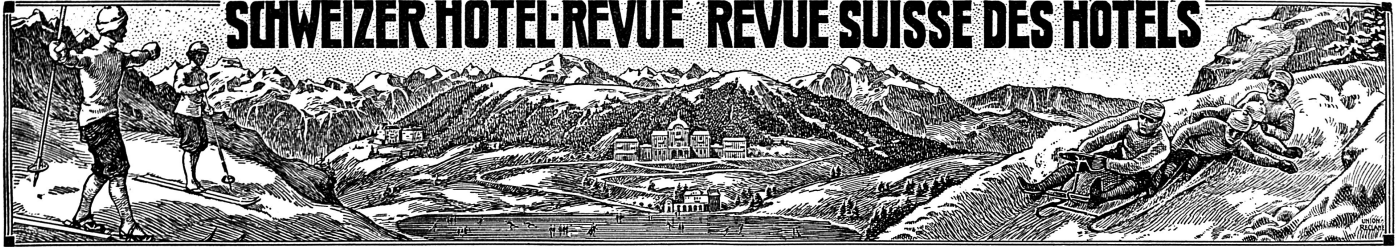
Angebot u. Nachfrage
 werden am schnellsten befriedigt mit Hilfe der Zeitungs-Annoncen. Wer etwas kaufen oder verkaufen, wer Kapital, Teilhaber, Personal etc. sucht, wendet sich mit Vorteil an die **Annoncen-Expedition Rudolf Mosse** ZÜRICH, Limmatquai 34. Will jemand in der Annonce mit seinem Namen nicht hervortreten, dann nimmt unser Bureau die eingehenden Offerten unter Chiffre entgegen und liefert sie uneröffnet und unter strengster Discretion seinem Auftraggeber aus.
Vorteile:
 Streng sachliche Beratung über geeignete Blätter, zweckmässige Abfassung und auffällige Ausgestaltung der Anzeigen, Ersparnis an Kosten, Zeit und Arbeit.

Zur selbständigen Führung eines Berghotels im Bündnerland, mit 45 Betten, wird auf nächsten Sommer eine tüchtige
Directrice
 gesucht.
 Offerten mit Zeugnissen befördert unter Chiffre Z. N. 5963 die Annoncen-Exped. Rudolf Mosse, Zürich, Limmatquai 34. (1)

Société Suisse de Distributeurs automatiques de papiers à VEVEY.
 Conditions avantageuses pour fournitures de boîtes et de papier pour water-closets. Papier de toute qualité, très solide et de grand format. Par l'emploi de ces appareils, on évite le gaspillage et l'humidité du papier, auquel on conserve toute sa propreté. (355)
 Facilités hydrauliques de 50 Seriettes, recommandées aux militaires, touristes, etc.
 Rouleaux divers.
 La plus ancienne maison pour ces fournitures en Suisse.

Mäusetot ist das sicher radikal wirkende Mittel gegen
Mäuse und Ratten.
 Präpariert zu beziehen in Quantitäten von: 1 Ration Fr. 8.50; 2 Rationen Fr. 6.—; 3 Rationen Fr. 8.50.
 Versende Radikalmittel gegen Wanzen, Schwabenkäfer etc. Selbstausführungen übernehmen zu bescheidenen Preisen. Referenzen stehen zu Diensten. (548)
J. Bürgisser, Desinfektion, Küssnacht b. Zürich. Telephon No. 162.

Demme & Krebs, Bern
 Gegründet 1864 Export Telephon No. 1887
Spezialitäten: Kirschwasser, Enzian, Reckholder, Trusen, Zwetschgenwasser, Magenbitter, Heidelbeerbranntwein, süsse Liqueurs, div. Sirops etc.
Direkt. Import Whisky, Turner-Wermuth, Malaga, Madère, Sherry, Portwein, Sherry-Brandy, Chartreuse, Bénédicteine etc.
CHAMPAGNER-WEINE
 Goldene Medaillen und Diplome:
 Zürich, Melbourne, Paris, Bern, Genf etc. (245)



SCHWEIZER HOTEL-REVUE REVUE SUISSE DES HOTELS

Liste der vom 1. Januar bis 31. Dezember 1915 prämierten Angestellten. —

Liste des employés primés du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 1915.

Goldene Uhr und Diplom. — Montre d'or et diplôme.

Bronzene Breloque bezw. Brosche u. Diplom. — Breloque ou broche de bronze et diplôme.

Name des Angestellten Nom de l'employé	Dienstjahre Années de service	Name des Prinzipals Nom du patron	Name des Hotels Nom de l'hôtel	Ort — Lieu
77. Zarn Thomas	25	L. Gredig	Kronenhof	Pontresina
78. Aebi Artur	20	Herm. Haefeli	Schwaben	Luzern
79. Reinhard Christian	20	A. Hasenratz, Dir.	Grand Hotel	Leyrain
Goldene Breloque bezw. Brosche und Diplom. — Breloque ou broche d'or et diplôme.				
474. Fassbind Joseph	16	E. Götzinger	Schweizerhof	Basel
475. Gall Christine	15	E. Götzinger	"	"
476. Arquin Nicol.	15	Dr. O. Tondury	Kurhaus	Tarasp
477. Lemm Kaspar	15	F. Devantay, Dir.	Victoria	St. Moritz-Dorf
478. Uebelin Joseph	15	H. Neithardt	Limmathof	Zürich
479. Wagner Adolf	15	E. Manz	Gotthard	"
480. Weissen César	15	Jos. Seiler	Glacier du Rhône	Gletsch
Silberne Breloque bezw. Brosche u. Diplom. — Breloque ou broche d'argent et diplôme.				
609. Stegemann Elise	11	E. Manz	Gotthard	Zürich
610. Nutter Heinrich	10	E. Götzinger	Schweizerhof	Basel
611. Gisiger Albert	10	P. Elwert	Central	Zürich
612. Betschart Josephine	10	A. R. Kuster, Dir.	Grand Hotel	Schönfels(Zugerh.)
613. Golay Juliette	10	Otto Egli, Dir.	Beau-Rivage & Palace	Ouchy
614. Leo Elise	10	E. Manz	Gotthard	Zürich
615. Kühlein Victor	10	"	"	"
Bronzene Breloque bezw. Brosche u. Diplom. — Breloque ou broche de bronze et diplôme.				
2297. Portmann Xavier	7	C. Bieri, Dir.	Gd. Hôtel des Narcisses	Chamby
2298. Niederhäuser Bertha	7	O. Ritschard	Pilatus-Kulm	Pilatus-Kulm
2299. Probst Josephine	6	M. Schachenmann, Dir.	Sanatorium	Schatzalp-Davos
2300. Amman Fritz	6	E. Ruf	"	Pforzheim i. B.

Name des Angestellten Nom de l'employé	Dienstjahre Années de service	Name des Prinzipals Nom du patron	Name des Hotels Nom de l'hôtel	Ort — Lieu
2301. Bircher Christian	6	G. Brügger	Krone	Churwalden
2302. Birky Jules	5	C. Schwenter	Park-Hotel	Vevay
2303. Schmid Luise	5	C. Buol's Erben	Buol	Davos-Platz
2304. Fächter Magdalena	5	J. Müller	Excelsior	Arosa
2305. Omlin Agnes	5	H. Beutelspacher	Simplan	Zürich
2306. Ungnadener Hans	5	E. Graf, Dir.	Dr. Turban's Sanatorium	Davos-Platz
2307. Fischer Sophie	5	J. Urfer	Wetterhorn	Höflihof a. Brünnig
2308. Pasche Hermann	5	W. Michel, Dir.	des Bergues	Geneve
2309. Senggen Josephine	5	A. Meyenberg	Büffel	Brig
2310. Frei Rosa	5	H. Neithardt	Limmathof	Zürich
2311. Schmutz Karl	5	R. Neimeier, Dir.	Sanat. Schweizerhof	Davos-Platz
2312. Heyne Walter	5	"	"	"
2313. Ciennelli Tullio	5	"	"	"
2314. Chassot Henri	5	O. Egli, Dir.	Beau-Rivage & Palace	Ouchy
2315. Jutzi Ernest	5	"	"	"
2316. Staub Otto	5	"	"	"
2317. Abt Jean	5	"	"	"
2318. Schönfelder Arthur	5	"	"	"
2319. Heftli Fritz	5	"	"	"
2320. Wächter Bertha	5	S. Hauri	Engel.	Baden
2321. Bucher Anna	5	"	"	"
2322. Zürni Hulda	5	"	"	"
2323. Pfister Emil	5	A. Hofmann	Rössli	Weggis
2324. Steiner Therese	5	"	"	"
2325. Hiesel Emilie	5	E. Manz	Gotthard	Zürich
2326. Restle Sophie	5	"	"	"
2327. Stoll Xaver	5	"	"	"
2328. Gruber Katharine	5	"	"	"
2329. Fischer Ida	5	"	"	"
2330. Schneider Sophie	5	"	"	"
2331. Ochsner August	5	"	"	"
2332. Robbi Paul	5	"	"	"

L'avenir et la concurrence.

Dans tous les pays qui jouaient avant la guerre un rôle dans le tourisme et dont la concurrence vis-à-vis de notre industrie hôtelière était toujours en éveillé, se fait remarquer actuellement un sérieux travail de préparation en vue de la période de paix qui devra bien s'ouvrir une fois ou l'autre. On établit de nouveaux projets pour ranimer la circulation tombée dans le marasme et réorganiser la propagande, car partout l'opinion s'accrédite qu'après la guerre le mouvement des étrangers devra, comme formant un des facteurs économiques les plus importants, être, par raisons de conservation et d'égoïsme nécessaire, de nouveau vivifié et stimulé très énergiquement. C'est l'idée directrice qui meut en ce moment les syndicats d'initiative les plus autorisés en France aussi bien qu'en Allemagne. On a même réussi dans le premier de ces pays à intéresser le Ministère à cette question, cependant qu'en Allemagne, où la création d'un Office impérial spécial est chose adoptée en principe, les avis ne diffèrent, avant que des propositions définitives soit soumises au Gouvernement, que sur le moment à choisir pour cette création. Dans les deux pays, les cercles intéressés à l'industrie des étrangers sont d'accord pour ne négliger aucun moyen capable de réveiller le tourisme de sa torpeur actuelle. Si l'on examine d'un peu près ces symptômes d'activité de nos concurrents étrangers, symptômes dont un écho assourdissant franchit, par ci par là, notre frontière, on est d'emblée frappé du fait que des deux côtés on spéculait hardiment sur des espérances d'avenir et sur d'autres désirs dont les chances de réussite ont encore à s'affirmer et à se réaliser. Mais, qu'elles reposent ou non sur des bases réelles, ces espérances et ces tendances existent en tous cas et comme, au fond, elles visent à détourner des pays neutres le courant international des étrangers, elles ne doivent pas être laissées de côté par notre journal.

Il serait oiseux de se lancer, dès à présent, dans des considérations à perte de soufflé sur les formes nouvelles que le tourisme affectera après la guerre. La question nous paraît être liée tout entière, indissolublement, avec la future conclusion de la paix, aussi est-il impossible pour l'heure de s'abandonner à un optimisme qui soit raisonnable. Si cet effroyable massacre de peuples durait encore quelques mois ou, plus encore, des années, l'économie nationale de tous les Etats belligérants subirait un tel coup, qu'il faudrait des dizaines d'années pour reconstruire les propriétés détruites et la reprise du sport des voyages serait retardée de plusieurs décades. Mais, si la paix est rendue dans les prochains mois à l'humanité, si douloureusement martyre en ce moment, les peuples retrouveront d'autant plus vite leur équilibre économique et d'autant plus vite aussi le mouvement des étrangers se réveillera pour une nouvelle vie. C'est donc la paix qui tranchera aussi cette question et, comme d'après l'état des choses, elle semble encore lointaine, il serait prématuré de se heurter déjà d'espérances téméraires, touchant le développement possible de l'hôtellerie. On peut néanmoins noter, dès à présent, un fait: notre qualité de neutres nous

vaudra, après la conclusion de la paix, une position non défavorable. Il est vrai que l'industrie hôtelière française, poussée par le *Touring-Club de France*, travaille à gagner à elle la riche clientèle anglaise et fait des efforts touchants pour attirer aussi le public américain et celui des autres Etats neutres. Nous avons déjà montré dans un précédent numéro qu'un succès décisif n'est guère escomptable pour ces tentatives, car, de longtemps encore, aucune alliance économique ne sortira de l'alliance politique et de la sympathie politique. Mais comme, précisément dans le domaine économique, un rapprochement toujours plus étroit se produit entre les pays de l'Entente et leurs satellites spirituels, la France a, naturellement, comme terre de pèlerinages touristiques, une certaine avance sur la Suisse, aussi devons-nous peut-être modifier légèrement notre première appréciation. Il apparaît, en effet, d'après les dernières nouvelles, que le Ministère français du commerce semble s'occuper très énergiquement des intérêts de l'hôtellerie française, comme le prouve bien clairement l'organisation de l'enseignement industriel hôtelier donné aux frais de l'Etat, la réglementation imminente de réquisitions hôtelières, le renouvellement du crédit par le warrant hôtelier, etc. En ce qui concerne les conclusions tirées pour l'avenir du mouvement des voyageurs en France, les conséquences de ces conquetes, de même que les effets de l'entente actuelle avec l'Angleterre, sont certainement appréciées avec plus ou moins d'exagération en France. Car, même s'il devait réellement s'en suivre que, pendant de nombreuses années, l'Allemagne et l'Autriche n'entrent pas en ligne de compte comme pays à visiter par les ressortissants de l'Entente, nous pensons, qu'en ce qui regarde la Suisse, les choses se passeraient selon une autre échelle de mesure. Notre activité humanitaire à l'égard des pauvres victimes de la guerre nous a conquis partout de nouvelles sympathies et, comme nos magnifiques régions alpestres sont, on le croirait presque, créées pour offrir le rétablissement et la guérison aux convalescents de guerre, aux malades atteints d'affections nerveuses et autres victimes de tueries actuelles, notre pays ne manquera pas de visiteurs, malgré l'avance que l'hôtellerie française détient sous certains rapports.

Si actuellement les cercles hôteliers de France nourrissent surtout l'espérance d'attirer à eux le public voyageur des pays alliés et des pays amis, la politique touristique allemande suit à peu près le même chemin pour arriver au but de ces efforts, c'est-à-dire que, elle aussi, elle compte fortement sur le courant des voyageurs appartenant aux nations alliées à l'Allemagne. Il coulera certainement encore beaucoup d'eau sous les ponts avant que la création de l'Office impérial allemand destiné aux affaires du tourisme soit mûre et que les Etats de l'Orient puissent entrer en lice comme facteurs importants de l'industrie du voyage. Les intéressés allemands de cette industrie semblent eux-mêmes désireux de voir préalablement clair dans la situation politique avant de songer à s'engager dans la propagande à l'étranger. Mais leurs efforts devront alors porter en première ligne sur le déve-

loppement du mouvement des voyageurs dans les pays de l'Europe centrale et dans les Balkans. Et ce qui est particulièrement important pour notre industrie hôtelière, c'est qu'on cherchera en Allemagne à retenir dans l'empire et dans les pays alliés le courant, très important, des touristes allemands qui, jusqu'ici, allait se répandant au dehors. Tel est tout au moins le mot d'ordre qui a été donné dans la réunion récente d'une grande société allemande d'intérêts touristiques et nous n'avons aucun motif de douter du sérieux de ce plan.

Le thème principal expliquant cette attitude est naturellement et avant tout l'intention de nuire à l'ennemi actuel. Il est recommandé par exemple, comme œuvre méritoire, de conduire les voyageurs allemands qui, auparavant, visitaient la France et l'Italie, dans les régions alpestres de l'Allemagne et de l'Autriche, entre autres en Dalmatie. Cependant, dans tous ces projets résonne en sourdine un demi-ton que nous, Suisses, nous ne devons pas laisser inaperçu. Quoique que nous n'ayons jamais à craindre que la majorité du public allemand puisse être détachée de nous, il y a cependant des symptômes que les tentatives pour y arriver ne manqueront pas. Quelques feuilles chauvines allemandes, à qui la position prise par notre peuple dans la guerre européenne n'a pas toujours eu l'heur de plaire, n'ont pas hésité à émettre, de ci de là, des propos non équivoques, de sorte qu'avec le temps il s'est formée une atmosphère que l'on peut taxer de rien moins que favorable pour notre industrie des étrangers. L'attitude de la presse suisse allemande est, elle aussi, soumise de plus en plus ces derniers temps, en Allemagne, à une critique acerbe et récemment une union de commerçants allemands écrivait même à un hôtelier suisse: «L'irritation au sujet de l'attitude d'une partie de la presse suisse allemande est générale dans le gros du public en Allemagne. Rien ne sera oublié et si, dans les prochaines années, la Suisse doit céder le pas, comme but de voyage, aux Alpes autrichiennes et même à la Suède, les cercles suisses adonnés à l'industrie des étrangers n'auront qu'à s'en prendre à ces journaux». — Nous sommes loin, cela va sans dire, d'ajouter une grande importance à de telles dispositions d'esprit issues d'un court moment de mauvaise humeur. Il est clair que notre presse ne peut pas toujours adresser des actions de grâce aux Allemands. Certes, on verrait parfois volontiers certains de nos journaux s'imposer un peu plus de prudence retenue, mais on peut cependant prétendre avec droit et justice que notre peuple ni notre presse n'ont jamais franchi les bornes de la neutralité. La neutralité est d'ailleurs une grandeur dont l'estimation est affaire essentiellement individuelle, ce pour quoi nous avons vu, nous Suisses, des reproches nous être alternativement adressés de tous côtés. Et c'est probablement la meilleure preuve que nous nous maintenons dans la bonne voie, celle qui, au milieu des belligérants, nous tient à égale distance des uns et des autres. Nous ne pouvons donc pas croire que les touristes allemands prennent occasion de l'attitude de certaines feuilles isolées pour forger des armes contre notre industrie des étrangers. Nos regards en effet les Allemands comme des

gens trop modérés et trop objectifs pour enboîter le pas derrière de telles excentricités. En tous cas, pour autant que les cercles commerciaux allemands entrent ici en considération, ils ne peuvent pas ignorer que le recul de notre mouvement des voyageurs aurait pour fâcheux corollaire une diminution dans l'intensité de notre importation en marchandises commerciales. Or, la Suisse était avant la guerre un des meilleurs acheteurs s'approvisionnant en Allemagne. Si on lui juggle son industrie touristique, on lui paralyse du même coup son importation dont l'industrie et le commerce allemands recueillent, pour la plus grande part, les fruits savoureux. C'est là une raison suffisante pour ne pas tendre trop violemment l'arc contre la Suisse.

Nous estimons donc, d'après ce qui précède, qu'il ne faut nullement estimer plus qu'elles ne valent certaines menaces économiques. Les perspectives pour l'industrie hôtelière ne sont point défavorables. Même pour l'industrie des étrangers, on ne concèra pas de si tôt au mur notre pays qui est demeuré et demeure neutre et qui, comme tel, entretient des relations d'amitié avec tous ses voisins. Il ne faudrait cependant pas perdre de vue les efforts qui se manifestent nouvellement dans les pays concurrents avec le but d'intensifier la circulation, actuellement pérorante, des voyageurs. Car notre industrie hôtelière ne pourra, elle aussi, soutenir victorieusement la lutte pour l'existence que si elle se prépare à temps en vue des nouvelles conditions de concurrence qui s'établiront une fois la paix revenue et qui imposeront indubitablement à maintes entreprises hôtelières des exigences absolument inconnues d'elles jusqu'à présent.

Reclame superflue.

Bien que les temps présents n'invitent guère à mettre en circulation de nouveaux moyens de réclame, il y a toujours de nouveaux génies inventifs qui cherchent leur bonheur dans quelque trouvaille «dernier cri» et qui, ce faisant, songent tout de suite, bien entendu, à l'hôtellerie. Qu'est-ce qui, dans ce genre, pourrait s'exécuter sans l'obole des hôteliers? Quoique déjà trompés dans des centaines de cas, ils y vont quand même toujours de nouveau de leur «galette», lorsqu'une entreprise de réclame se lance, avec ou sans apparence de succès possible. Rien donc d'étonnant si même la dépression économique actuelle ne dissuade pas les éditeurs de hussiller l'hôtellerie par de nouveaux projets de propagande. Et invariablement, pour peu que l'affaire soit habilement présentée et habilement enrhumée, l'hôtelier marche, la chose est hors de question.

Telles sont, sans doute aussi, les idées de Monsieur J. H. Verrey, architecte à Lausanne, qui se dispose précisément à publier chez l'éditeur Jean Biedermann à Lausanne un nouveau livre, *Palaces et Grands Hôtels en Suisse*. Comme le nom l'indique, seuls les grands hôtels seront pris en considération dans cet ouvrage. Il serait affecté à chacun de ces hôtels 10 à 12 pages de texte et d'illus-

